

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°004/AONO/J11/SAEF/ CDPM-
MK/2025 DU 08 AVRIL 2025 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DU TRANSPORT
DU MBAM ET KIM (PHASE 1) DANS
LE DEPARTEMENT DU MBAM ET
KIM, REGION DU CENTRE.**

1.0bjet

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, Autorité Contractante, lance en un lot unique, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de la Délégation départementale du Transport du Mbam et Kim (Phase 1) à Ntui pour le compte de l'exercice 2025 dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2.Consistance des prestations

Les travaux à exécuter portent sur :

- I- Travaux préliminaires ;
- II- Travaux de terrassement ;
- III- Travaux de fondation ;
- IV- Travaux de maçonnerie – élévation – dalle ;
- V- Travaux de charpente – Couverture – plafond ;

- VI- Travaux de menuiserie bois – Métallique et Aluminium ;
- VII- Travaux de revêtement ;
- VIII- Travaux d'assainissement – VRD.

3.Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 90 000 000 FCFA.

4.Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot ainsi qu'il suit :

Désignation	Cout prévisionnel en FCFA	Délai : mois
Construction de la Délégation Départementale du Transport du Mbam et Kim à Ntui (phase 1)	90 000 000	05

5.Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINT, Exercice 2025.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Ntui.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Ntui au service des Affaires Economiques et Financiers, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Ntui) d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies

marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Ntui au plus tard le **09 Mai 2025 à 12 heures** (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« N°004/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK /2025 DU 08 MAI 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TRANSPORT DU MBAM ET KIM (PHASE 1) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINT, EXERCICE 2025 ». (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10.Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11.Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	90 000 000 FCFA	1 800 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12.Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de

l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 Mai 2025 à 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Ntui.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14.Critères d'évaluation

Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 25 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO

et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Visite du site : 3 oui
- 2) Personnel d'encadrement : 10 oui
- 3) Moyens techniques et matériels : 3 oui
- 4) Références techniques : 2 oui
- 5) Capacité financière et méthodologie : 3 oui
- 6) Présentation des offres : 2 oui

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Ntui au Service des Affaires Economiques et Financiers ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbam et Kim.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 203 732/ 658 262 632 / 651 649 194 ».

YAOUNDE Le 08-04-2025

Le PRÉFET
GALIM NGONG IRENÉE